



## EMPLACEMENT RESIDENTIEL LOISIRS CARAVANE



### TARIFS TTC en euros 2022

MODE DE REGLEMENT	PARCELLE < 110m <sup>2</sup>	PARCELLE < 130m <sup>2</sup>	PARCELLE < 150m <sup>2</sup>	PARCELLE + DE 150m <sup>2</sup>	DATE DE REGLEMENT
	Charges comprises				
AU MOIS	112,00 €	117,00 €	125,00 €	NOUS CONSULTER	en début de mois par prélèvement automatique
AU TRIMESTRE	336,00 €	351,00 €	375,00 €		au 1er janvier au 1er avril au 1er juillet au 1er octobre
AU SEMESTRE	672,00 €	702,00 €	750,00 €		au 1er janvier au 1er juillet
A L'ANNEE	1 344,00 €	1 404,00 €	1 500,00 €		en début d'année

Taux tva en vigueur : 10 %

eau : 4,90 €/m<sup>3</sup>  
Electricité : 0,48 €/kw  
Pour un contrat à 2 emplacement, une remise de 15 % sur le 2eme.

\* Frais de gestion :  
15 euros par an pour autres  
10 euros par an pour règlement au trimestre  
5 euros par an pour un règlement au semestre.  
0 euro par an pour un règlement à l'année.

